

Réf. R1245



adrhess



Les Estivales des Ressources Humaines

Paris les 23, 24, 25 juin 2026

Le CNEH et l'adrhess vous donnent rendez-vous au Novotel Paris Centre Gare Montparnasse pour les rencontres annuelles des Estivales RH : 3 journées dédiées aux Ressources Humaines hospitalières associant conférences et échanges sur les pratiques.

OBJECTIFS

Actualités réglementaires, intégrité et responsabilité RH

- Actualités réglementaires par la DGOS et la FHF (dont le contrôle des antécédents judiciaires des professionnels des établissements : dispositif et responsabilités de l'employeur RH)
- Transparence salariale
- Déontologie et intégrité en RH hospitalière : les atteintes à la probité dans la gestion RH, risques et prévention
- Rapport et enquête administrative : quelles règles, quel usage et quelles précautions ?

Dématérialisation, data, IA et transition écologique

- Données RH et RGPD : protection, sécurisation et traitement
- L'IA au service de la gestion RH hospitalière
- Ecologie organisationnelle et mobilités vertes : vers un plan de mobilité d'établissement intégré dans la stratégie RH

Management, santé au travail, pilotage et prospective RH

- Fidélisation et régulation dans les équipes : les espaces de dialogue sur le travail
- La santé des femmes et des soignants : quelles actions pour l'employeur hospitalier ?
- Les futurs souhaitables à l'hôpital : métiers, compétences et organisations de demain
- Contrôle de gestion sociale : comment utiliser les données du RSU pour le pilotage RH ?

Coordination assurée par

Séverine Herte, Directrice du pôle RH au CNEH

Marie-Gabrielle Vaissière, DRH pour le compte de l'adrhess



Renseignements

CHRISTELLE TARDJO


☎ 01 41 17 15 04

✉ christelle.tardjo@cneh.fr

 Inscriptions

CHRISTELLE TARDJO

 01 41 17 15 04

 christelle.tardjo@cneh.fr

PUBLIC - Directeurs des ressources humaines, Personnels des services RH, Responsables des affaires médicales, Cadres de pôle, Directeurs des soins, toutes personnes engagées dans la gestion des ressources humaines

PRÉREQUIS - Ne nécessite pas de prérequis

FORMATION - Eligible au Plan de Formation Continue de l'établissement, ANFH et OPCO

DATE - 23, 24, 25 juin 2026 soit 3 jours/21 heures

LIEUX - Novotel Paris Centre Gare Montparnasse, 17 rue du Cotentin, 75015 PARIS France

MODALITÉS - Présentiel

METHODES PEDAGOGIQUES - Introduction et contextualisation - Apports théoriques - Partage de pratiques et d'expériences - Questionnaire d'évaluation et de satisfaction à l'issue des 3 jours

RESSOURCES PEDAGOGIQUES - Supports pédagogiques remis à l'apprenant au format numérique - Remise aux stagiaires d'un ouvrage de l'ADRHESS publié chez LEH

SUIVI DE L'EXECUTION / ASSIDUITE - Feuille d'émargement Certificat de réalisation remis à chaque participant

SATISFACTION DES PARTICIPANTS - Questionnaire de satisfaction soumis à l'issue des 3 jours

REFERENTE HANDICAP CNEH - Sylvie LIOT – Tel : 01.41.17.15.76 – 06.42.22.31.55
Email : sylvie.liot@cneh.fr, afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre et prévoir les adaptations pédagogiques et aménagements adéquats.

TARIFS (DÉJEUNER INCLUS) - Adhérents : 2 100 € - Non-adhérents : 2 300 €

Programme

Jour 1 - Mardi 23 juin : Actualités réglementaires, intégrité et responsabilité RH

09h00 - Accueil

09h30 - Questions d'actualité concernant la FPH

Intervenant : **Rodolphe SOULIE**, Responsable du pôle ressources humaines hospitalières à la FHF

10h00 - Les mesures de simplification RH portées par l'AdRhess

Intervenant : **Matthieu GIRIER**, Président de l'adRhess

10h30 - Pause

10h45 - Le point de vue de la DGOS : l'état des lieux et les évolutions à venir pour les professionnels de santé

Intervenant : **Romain BEGUE**, DGOS, sous-Directeur des ressources humaines, système santé/RH

11h45 - La transparence salariale, nouvelle exigence, casse-tête ou facteur d'attractivité ?

Intervenante : **Marie-Gabrielle VAISSIERE**, DRH, HAD APHP

Remise aux stagiaires de l'ouvrage de Marie-Gabrielle Vaissière et Sophie Barre publié chez LEH :

« Construire l'égalité professionnelle femmes-hommes dans la fonction publique hospitalière »

12h30 - Déjeuner

13h30 - Les atteintes à la probité en RH en établissements de santé

Les enjeux de la lutte contre les atteintes à la probité

Les atteintes à la probité : de quoi parle-t-on ?

La démarche de maîtrise des risques d'atteintes à la probité dans les processus RH

Intervenante : **Virginie TOULEMONDE**, Chargée de secteur santé et médico-social à l'Agence française anticorruption

15h30 - Pause

15h15 - Face à des manquements déontologiques et professionnels, comment conduire une enquête administrative ou disciplinaire ?

Interne ou externalisée, quel est le formalisme de l'enquête administrative à l'hôpital ?

Quels sont les impératifs à respecter ?

Comment rédiger le rapport pour prévenir les risques de contentieux ?

Intervenant : **Pierre VILLENEUVE**, Professeur associé à l'EHESP

Jour 2 - Mercredi 24 juin : Dématérialisation, data, IA et transition écologique

09h00 - Données RH et RGPD : protection, sécurisation et traitement

Comment le RGPD s'applique-t-il aux données RH ?

Données sensibles, données recueillies : quelles spécificités ?

Quels sont les rôles et responsabilités des acteurs dans l'utilisation des données des agents ?

Intervenante : **Isabelle GENOT-POK**, Juriste au centre de droit Jurisanté CNEH

10h30 - Pause

10h45 - Outils, automatisation, IA : ce que change la digitalisation des RH au quotidien

Entre simplification des processus, gain de performance, évolution des métiers RH et amélioration potentielle de la qualité de service, comment faire pour que le numérique tienne ses promesses ?

Intervenant : **Matthieu Guyot**, Directeur du département des ressources humaines CHU de Caen

12h30 - Déjeuner

13h30 - Ecologie organisationnelle et mobilités vertes : vers un plan de mobilité d'établissement intégré dans la stratégie RH

Démarches, actions et impacts RH de votre plan de mobilité et de transition écologique

Intervenante : Marie-Ange PERIDONT FAYARD, Directrice de la transition Ecologique et des opérations au CHU de Montpellier

15h00 - Pause

15h15 - L'IA au service de la gestion des RH hospitalière

Enjeux réglementaires de l'utilisation de l'IA en RH hospitalière

Etat des lieux de l'IA dans les RH des hôpitaux publics

Cas d'usages RH et IA avec retours d'expérience

Enjeux éthiques et de formation dans le déploiement de l'IA en RH hospitalières

Intervenant : Clément TRIBALLEAU, Directeur du Pôle Politique sociale, Centre Hospitalier Universitaire d'Angers

Jour 3 - Jeudi 25 juin : Management, santé au travail, pilotage et prospective RH

09h00 - Les futurs souhaitables à l'hôpital : métiers, compétences et organisations de demain

Identifier et mettre en perspective plusieurs scénarios prospectifs pour l'hôpital

Définir parmi eux le futur souhaitable de l'organisation de demain

Commencer à générer de l'engagement des professionnels hospitaliers autour de cette vision

Intervenante : Ines GRAVEY, Consultante, Directrice d'hôpital

11h00 - Pause

11h15 - Fidélisation et régulation dans les équipes : les espaces de dialogue sur le travail

Méthodes pour résoudre de façon collaborative les problèmes rencontrés

Deux formats : espaces de dialogue « à chaud » et espaces de dialogue « à froid »

Déploiement à l'AP-HP : formation, accompagnement, suivi

Intervenante : Pierelle BOURSALY adjointe ou Angélique REMOND, Cheffe de projet EDT, Département Santé, Qualité de Vie et Conditions de Travail AP-HP

12h30 - Déjeuner

13h30 - La santé des femmes et des soignants : quelles actions pour l'employeur hospitalier ?

Intervenant : Noémie SCHOEBEL, DRH GHU Paris

14h30 – Santé mentale des soignants : agir dès les premiers signes de détresse

La prévention : un enjeu majeur pour l'employeur

Professionaliser les interventions par une méthode et des outils

Développer une culture de la santé mentale en rendant les soignants acteurs du dispositif de prévention

Intervenants : Bénédicte DEGUILLE, Directrice des ressources humaines et des relations sociales

Camille de LAHARPE, Responsable de l'unité ressources et soutien aux professionnels, au Groupe Hospitalier de la Région Mulhouse Sud-Alsace

15h15 - Pause

15h30 - Contrôle de gestion sociale : RSU, pilotage de la masse salariale et absentéisme/présentéisme

Comment utiliser les données du RSU pour le pilotage RH : d'une obligation réglementaire à des indicateurs de pilotage

Comment mesurer et valoriser le présentéisme ?

Intervenante : Mounia BOUBEKER, Adjointe au pôle pilotage RH, AP-HM

16h30 - Clôture des Estivales

INSCRIPTION

Sur le site www.cneh.fr / rubrique Événements

par courrier : CNEH - Service formation : 3 rue Danton, 92 240 Malakoff

Par mail : Christelle Tardjo, Assistante de formation – formation@cneh.fr / 01 41 17 15 04

Référent handicap : Sylvie Liot, Tél. 01 41 17 15 76 – 06 42 22 31 55 – sylvie.liot@cneh.fr

merci de nous faire part de vos besoins spécifiques en amont de la formation

Paris les 23, 24 et 25 juin 2026 (Horaires : 9h00 - 17h00)

Tarifs (nets de taxe) : Adhérents : 2 100 € Non-adhérents : 2 300 €

Déjeuners inclus

Facturation sur Chorus Pro* : SIRET de l'établissement (14 chiffres)

Code Service Chorus (SE) Numéro d'Engagement Juridique (EJ)

Établissement*

Raison sociale.....

Adresse

CP Ville Tél.....

Responsable de formation*

Madame Monsieur

Nom Prénom

Fonction Service

Tél E-mail

Participant*

Madame Monsieur

Nom Prénom

Fonction Service

Tél E-mail

Participant

Madame Monsieur

Nom Prénom

Fonction Service

Tél E-mail

Nous collectons des données personnelles vous concernant. Elles sont utilisées par le CNEH pour : Les attestations de présence en formation/les prises en charges financières, envoyées aux financeurs ou employeurs le cas échéant, ces données sont conservées 2 ans puis détruites après règlement de la facture. Le suivi de formation (évaluations, validation des compétences) est tracé dans nos logiciels métiers, ces données sont conservées 5 ans après la formation. Toutes ces données sont utilisées à des fins professionnelles et pour le bon suivi de la formation, elles ne sont en aucun cas cédées à des tiers à des fins commerciales. Le responsable de traitement au CNEH est la DRH par délégation du Directeur général. Le Délégué à la protection des données personnelles peut être contacté au siège du CNEH - 3 rue Danton - 92240 Malakoff - RH@cneh.fr. Conformément au règlement général sur la protection des données personnelles (règlement UE n° 2016/679 du 27 avril 2016), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition pour motif légitime, de limitation et de portabilité aux données qui vous concernent que vous pouvez exercer en vous adressant un mail à RH@cneh.fr. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

***Tous les champs sont obligatoires**

Date

Signature et cachet

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation ou accord du participant pour la prise en charge financière en cas d'autofinancement.